Numéro 11
janvier - février 2019

LE JOURNAL DES VALOIS

Lou journau dei Valen

Élections Municipales anticipées les 10 et 17 mars 2019

P.2 Inauguration : Foyer Municipal

P.4 Ville et Agglomération

P.5 Les services municipaux

Toute l'actualité du village sur www.mairie-leval.fr

Clins d'oeil

Mentions légales :

Edition, direction de la publication et distribution :
Mairie de LE VAL

Directeur de la publication :
M. Bernard SAULNIER, Maire

Comité de Rédaction :
M. Olivier COLLAINE

Impression :
Imprimerie IPB Office Solutions

Des rayons de soleil comme un avant goût de printemps...

Photos du lavoir, place des Moulins, et du parc public des Gorguettes.

Le mot du Maire

Chères Valoises, chers Valois

Le contexte de cet édito est assez particulier, car comme vous devez le savoir, différentes démissions au sein du conseil municipal nous amènent à des élections anticipées les 10 et 17 mars prochain.

Dans ce contexte de campagne électorale, la réglementation est stricte. Elle invite les maires en exercice, à limiter l'évocation des réalisations du mandat, des équipements et projets qui sont en cours, ou encore ceux prévus pour les prochaines années.

Puisque, je ne peux mentionner ni ces dernières années passées, ni évoquer l'avenir, mon propos sera donc réservé principalement au présent. À ce titre, et en reprenant les termes de mes vœux prononcés le 25 janvier, je tiens à vous dire combien je suis fier de notre belle commune du Val, cette terre qui m'a accueilli il y a 40 ans environ, lorsque je suis venu m'y installer ; qui s'est développée et a grandi, jusqu'à devenir la belle dame qu'elle est aujourd'hui. Elle n'est pas parfaite bien sûr, mais elle a tant de charmes, au titre desquels je mentionnerai d'abord son patrimoine, qui nous fait du clin d'œil à chaque coin de ruelle, ou au détour du calendrier au gré de nos fêtes locales. Ces témoignages faits de pierre, de livres ou de traditions des terres de Provence, nous rappellent la trace de nos aînés et l'enseignement qu'ils nous ont apporté.
Puisque je nomme la terre, cela m'entraine à évoquer les charmes de nos paysages, faits de fières collines, comme Paracol, mais aussi de ces vignes qui nous rappellent notre réalité agricole qui doit continuer à être protégée et s'inscrire dans notre avenir.

Nos paysages ce sont aussi notre village et ses hameaux, anciens ou plus récents, qui font la richesse, la diversité, mais aussi le dynamisme de notre commune.

Mais Le Val c'est également la multitude de nos foyers, les enfants qui font la vigueur de nos 2 écoles, et qui constituent, avec leurs familles, un socle fait de valeurs et de liens qu'il nous faut protéger. C'est enfin la qualité de notre cadre de vie que nous souhaitons préserver absolument, tout comme le dynamisme de ses habitants. Notre identité locale s'exprime encore par la vitalité de nos 50 associations dont les bénévoles s'investissent sans relâche au service de nos concitoyens pour leur partager leurs multiples passions. Je pense aussi à nos commerçants et à tous les acteurs du secteur privé local qui animent l'activité économique et sociale de proximité, avec détermination, alors que nous savons combien cela est difficile dans le contexte actuel. Car même si nous nous battons tous sans relâche pour les soutenir, la vitalité que nous connaissons encore aujourd'hui demeure un défi de chaque jour.

Au-delà de ma passion pour notre commune, je souhaite aussi évoquer l'actualité compliquée qui est celle de notre pays, qui a besoin de retrouver de l'unité. Car la démocratie est toujours plus grande quand elle recherche, dans l'apaisement, le respect mutuel, l'échange et le dialogue, à construire ensemble plutôt qu'à opposer.

C'est dans ce sens que j'ai souhaité permettre, du mieux qui nous a été possible, la tenue, au Val, du grand débat national en cours, afin qu'à l'humble échelle locale de notre village, nous apportions notre pierre à l'édifice de la concorde nationale dont nous avons besoin, autour de nos valeurs patriotiques fondatrices, parmi lesquelles le sens et la portée du mot Fraternité doit reprendre toute sa place.

Chers Valoises, Chers Valois, c'est dans ce sens que je vous souhaite, que ce soit à titre personnel, comme au sein de toutes vos familles ; au milieu de vos amis, comme auprès de tous ceux qui vous sont les plus proches, mes meilleurs vœux pour une année 2019 faite avant tout d'unité, de joie et de paix.

Bernard SAULNIER
Maire du Val
Vice-président de l'Agglomération Provence Verte

Actualités.

Retrouvez tous les évènements et festivités sur www.mairie-leval.fr

Inauguration de la salle du Foyer municipal

La salle du Foyer Municipal entièrement rénovée.

Avant de prononcer ses vœux à la population, vendredi 25 janvier au soir, le Maire a inauguré la salle du Foyer municipal désormais entièrement rénovée. La Commune dispose maintenant d'un premier équipement à la mesure des besoins de notre vie locale, et notamment associative.

Cette salle qui était devenue très dégradée (problèmes d'étanchéité, d'isolation et de chauffage, acoustique déplorable…) est aujourd'hui entièrement réhabilitée.

Réhabilitation mais aussi modernisation

Au-delà de ces travaux, la Ville a investi dans les équipements nécessaires pour permettre une utilisation répondant aux besoins d'aujourd'hui.

Différentes configurations techniques et équipements permettent désormais d'adapter la salle aux attentes des utilisateurs.

L'insonorisation et le traitement acoustique permettent désormais les grands rassemblements, une sonorisation performante permet de répondre aux attentes pour les besoins de musique ou les cours de danses, un projecteur professionnel permet des projections vidéos de grande qualité ce qui rend possible une utilisation en cinéma de proximité ou pour d'autres projections.

Une répartition lumière et son spécifique, permet une configuration entre l'espace scène et celui du public, pour les spectacles de proximité, que ce soit pour l'usage des scolaires ou pour les associations culturelles.

Respect du patrimoine :
l'héritage du passé mis en évidence

La démarche de restauration a été voulue respectueuse du patrimoine. Les anciennes voutes intérieures sont maintenant spécialement mises en valeur au sein de la salle.

L'inauguration a été magnifiée par l'accueil musical de Monsieur Fillou, musicien saxophoniste Valois.

Mlle Blue, artiste peintre a prêté le temps de cette soirée, ses toiles qui ont trôné sur tout en pan de mur et ont ravi l'assemblée.

Le ruban aux couleurs nationales, a été symboliquement coupé par Jaqueline Turinelli, 1ère Adjointe, en compagnie du Maire, qui l'avait invitée à marquer, à ses côtés, la réouverture de cette salle.

Vœux du Maire à la population

Dans une ambiance des plus chaleureuse, et devant une salle du Foyer où s'étaient retrouvées plusieurs centaines de personnes, après l'inauguration de la salle suite aux travaux de restauration, le Maire, a tenu la traditionnelle cérémonie des vœux à la population pour cette nouvelle année 2019. La soirée s'est ensuite prolongée autour d'un buffet convivial.

Les commerces

Ce mois-ci, gros plan sur 2 commerces :

La Boulangerie Guillaume

Guillaume SALZARD a ouvert depuis peu la « Boulangerie Guillaume » au N° 12 Place Gambetta, qui est une annexe de la boulangerie de La Celle. Deux livraisons en matinée permettent à Mélanie, vendeuse, de vendre viennoiseries, pains, pâtisseries et snackings, de fabrication artisanale.

La boulangerie est ouverte les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 7h à 12h30 et le dimanche de 7h30 à 12h30.

L'hôtel Lou Valen

C'est dans un cadre idyllique que l'Hôtel Lou Valen vous reçoit au Val, Chemin des Jeannets : Magali et Jean-Pierre vous accueillent toute l'année au cœur d'un complexe hôtelier de 13 chambres 3 étoiles pour y séjourner au calme ou pour y organiser vos événements d'entreprises ou privés : séminaires, journées d'études, repas d'affaires, mariage etc…

Calme et détente sont au rendez-vous en Provence Verte !

Ville & Agglomération, un partenariat gagnant :

La future crèche du Val

A l'aube 2020, l'Agglomération Provence Verte dont le Maire est l'un des Vice-Présidents, livrera sur le territoire du Val une nouvelle crèche d'une trentaine de berceaux.

Fruit d'un partenariat entre la Commune et l'Agglomération, ce projet qui sera situé à l'entrée du village, va permettre de mieux répondre aux besoins du territoire s'agissant de l'accueil des tout jeunes enfants, tout en contribuant à maintenir l'activité dans notre Commune.

Le réseau des médiathèques

La mienne en fait partie !

Dès le mois de Juin 2019, la Médiathèque Montmajour intégrera le réseau de l'agglomération Provence Verte et permettra aux usagers, un accès encore plus large à la lecture et aux outils numériques qu'il ne l'était.

En pratique : une inscription annuelle gratuite donnant accès à toutes les médiathèques du réseau ainsi qu'à un portail Internet, des activités et animations gratuites toute l'année et l'accès au numérique pour tous.

Agnès et Stéphanie vous accueillent pour ces services et ces rendez-vous à ne pas manquer !

Classes découverte pour nos enfants

Durant le mois de mars les classes de CP, CE1, CE2 et CM2 de l'école du bicentenaire, mettent les voiles vers le Domaine de Massacan à la Garde ! Ce sont au total 139 élèves répartis sur 3 séjours qui partent découvrir les plaisirs de la mer : activités voile et cerf volant, sensibilisation et expérimentation en milieu marin.

Ces séjours découverte font l'objet d'importantes aides municipales afin de permettre la réalisation de ces projets, ainsi que du soutien de généreux donateurs. Ils sont aussi le fruit de la vente de gâteaux, le tout permettant le départ de nos futurs petits marins !

EXPRESSION LIBRE

Je profite de pouvoir m'exprimer pour la fin de ce mandat annoncé, en tant que conseiller municipal de l'opposition, à travers ce journal des Valois; simplement et sincèrement pour remercier toutes et tous, qui m'ont fait confiance et pour celles et ceux, dont j'ai porté aux seins des conseils municipaux, durant presque cinq années, leurs idées, doléances et revendications légitimes.

Gilles Fournel, Le Val Avenir

ZOOM LES SERVICES MUNICIPAUX

À VOTRE SERVICE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Vous avez dû déjà croiser leurs visages, mais vous ne les connaissez pas forcément : la soixantaine d'agents municipaux qui tous les jours sont à votre service.

Placés sous l'autorité du Maire et de ses Adjoints, dirigés par le Directeur Général des Services, ils travaillent tous les jours sur les différents points du territoire à des tâches extrêmement variées.

Cantine scolaire, animations, écoles, entretien des voies, espaces verts, entretien des bâtiments, médiathèque, police, festivités locales, vie associative, Informatique ou encore services administratifs.... ils œuvrent pour vous tous les jours, et permettent le fonctionnement de la vie municipale.
Cette édition du Journal des Valois est l'occasion de les mettre brièvement en lumière en vous présentant très succinctement nos différents services municipaux.

Les services administratifs de l'Hôtel de Ville : *Accueil, Élections, Finances, Ressources humaines, Etat civil, Urbanisme, Informatique, Infographie... beaucoup de compétences qui portent principalement les fonctions ressources de la Commune.*

La Police municipale : Entre autorité et sourire, 2 agents et une secrétaire très dynamique.

Service Médiathèque (les 2 premières personnes depuis la gauche), ainsi que nos responsables **Vie Associative et Événementiel.**

Elles font la joie des tous petits : **l'équipe des ATSEM,** qui seconde tous les jours les enseignantes de maternelle.

Le moral des troupes : **l'équipe cantine** qui tous les jours recharge d'énergie vos enfants.

Ils sont le plus souvent dehors, par tous les temps : **les Services Techniques.**

Joie, bonne humeur et patience, **le service animation péri-scolaire.**

Jean-Pierre GARNIER, nouveau Directeur Général des Services municipaux, qui a pris ses fonctions en mairie du Val le 1er août dernier.

Elections municipales anticipées
Les 10 et 17 mars 2019

Renouvellement complet du Conseil Municipal

Faisant suite à différentes démissions d'élus, en application du Code Électoral, de nouvelles élections municipales sont convoquées les dimanches 10 (1er tour) et 17 mars (2ème tour) prochains.

Qui peut voter ?

Toutes les personnes inscrites sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2018 pourront participer au scrutin.

Renseignements :

Pour tout besoin d'information vous pouvez adresser vos questions à **contact@mairie-leval.fr**. Le service en charge du suivi des élections vous répondra au plus vite.

L'arrêté préfectoral convoquant les élections est affiché en Mairie ainsi que sur le site internet de la commune.

Vos bureaux de vote

Bureau n°1 : **Hôtel de Ville**
Place de la Libération

Bureau n°2 : **Complexe Roguière**
Quartier La Roguière

Bureau n°3 : **Ecole Élémentaire**
Avenue des Droits de l'Homme

Bureau n°4 : **Moulin à Huile**
Place des Moulins

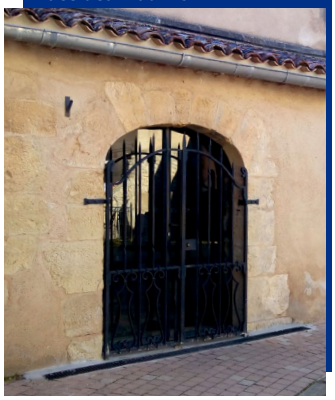

Ça s'est passé...

Remises de médailles

L'association de la Musique des sapeurs pompiers de Brignoles a été récompensée en novembre dernier pour ses engagements et sa fidélité envers la municipalité et ses habitants. Toujours présents pour célébrer les temps forts du village, M. et Mme PEYRON ainsi que M. PANERI, se sont vus remettre la médaille de la Ville par M. le Maire.

Gospel Garden

L'Association Culturelle Valoise a accueilli en l'Eglise N.D de l'Assomption un concert a capella de l'ensemble Gospel Garden, en ce début d'année. Un concert de qualité qui a rassemblé de nombreuses personnes, en ce jour d'épiphanie. Pour clôturer ce moment de convivialité, les Valois ont été conviés à partager la galette des rois, offerte par l'association.

i Retrouvez les évènements et festivités sur notre site Internet **www.mairie-leval.fr**

L'offre d'accueil en matière d'Etat-civil et d'Urbanisme évolue

Ces deux services vous proposent désormais de vous recevoir sur la base d'une prise de rendez-vous personnel. Avec cette nouvelle offre vous bénéficierez de l'horaire le plus adapté à vos disponibilités. Vous éviterez les attentes inutiles en maîtrisant vos horaires, et gagnerez du temps en étant informé en amont lorsque cela est possible, des éventuelles pièces à fournir ou formalités préalables à remplir. **Le service d'accueil de la Mairie est à votre service pour toute demande ou réservation de rendez-vous** .

La Mairie du Val | contact@mairie-leval.fr | 04 94 37 02 20 | **Horaires d'ouverture :** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h